

## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### Section I : Pouvoir adjudicateur

#### I.1) NOM ET ADRESSES :

SYBERT, à l'attention de M DEVESA Cyril

Président du SYBERT

4, rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Téléphone : 0381878936

Courriel : [contact@sybert.fr](mailto:contact@sybert.fr)

Fax : 0381878941

Adresse internet : <http://www.sybert.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.marches-securises.fr>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.marches-securises.fr>

#### I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

#### I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

#### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

#### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via : <http://www.marches-securises.fr>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Environnement.

### Section II : Objet

#### II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

##### II.1.1) Intitulé :

Traitement des refus de tri en combustible solide de récupération (CSR)

##### II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Déchets non ménagers (prestations).

Descripteur principal : 90513000

##### II.1.3) Type de marché :

Service.

##### II.1.4) Description succincte :

Dans la perspective de l'arrêt du four de 1976 au 31 décembre 2021, le SYBERT souhaite se doter de solutions de substitution pour le traitement des ordures ménagères résiduelles, en cas de défaillance du four de l'usine d'incinération (UVE), datant de 2002. Le présent marché consiste en une solution de substitution, à savoir le traitement de ces refus de tri en combustible solide de récupération (CSR). Comme l'incinération, il s'agit d'une valorisation énergétique, alimentant, ici, principalement les cimenteries.

##### II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 2 400 000.00

##### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

#### II.2) DESCRIPTION :

##### II.2.1) Intitulé :

##### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Déchets non ménagers (prestations).

Code(s) CPV additionnel(s) : 90513000

##### II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC21.

Lieu principal d'exécution : Usine d'Incinération des déchets du SYBERT 25000 BESANCON

##### II.2.4) Description des prestations :

Forme de marché : à bons de commande sans minimum ni maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter du 03/01/2022 jusqu'au 03/01/2023. Montant estimatif des prestations pour la durée de l'accord-cadre : 2 400 000,00 euro(s).

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique au regard du contenu du mémoire technique. Ce dernier devra préciser le niveau de valorisation moyen de son installation ainsi que les jours et horaires de réception des déchets/Pondération : 30%  
Prix :

Prix/Pondération : 70%

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 2400000.00EUR

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : Oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

**III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.

Prestations réglées par des prix unitaires

Prix révisibles annuellement.

Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations : ressources propres du SYBERT

Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

#### **Section IV : Procédure**

##### **IV.1) DESCRIPTION :**

###### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

###### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

###### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

###### **IV.1.5) Information sur la négociation**

###### **IV.1.6) Enchère électronique :**

###### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

##### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

###### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

29/10/2021 à 12 H 00

###### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

###### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français

###### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

###### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : 29/10/2021 à 14 H 00

#### **Section VI : Renseignements complémentaires**

##### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Au terme du marché, le SYBERT se réserve la possibilité de le renouveler sur des prestations équivalentes

##### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

SYBERT Service Marchés

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents.

Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Numéro de la consultation : 21\_23

Une visite sur site est obligatoire.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Prise de rendez-vous à l'adresse mail suivante : marie.iber@grandbesancon.fr ou par téléphone au 03.81.87.82.28

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

***VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours***

Tribunal Administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 BESANCON CEDEX

***VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :***

Tribunal Administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 BESANCON CEDEX

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

21/09/2021